



COURS ADMINISTRATION 1*

CAESTECKER JEAN-CHRISTOPHE

2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Objectifs
2. Structure
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

1. Objectifs

1. Objectifs

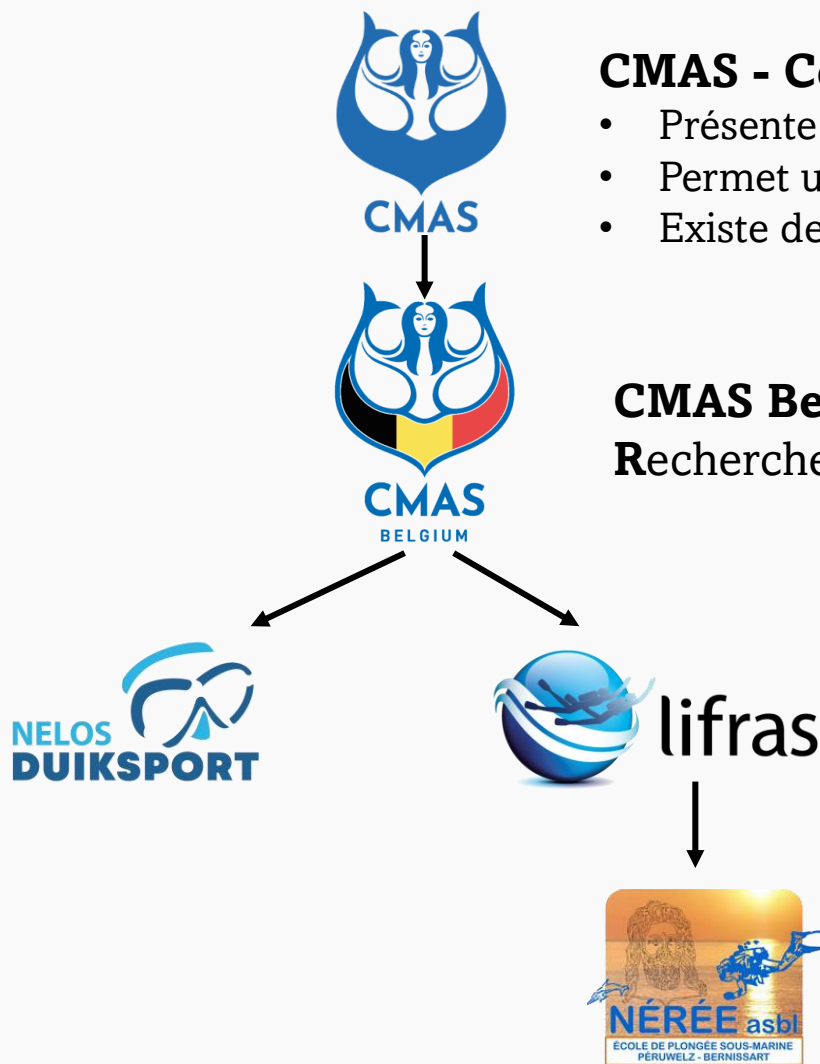
2. Structure
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

- Vous permettre d'appréhender l'organisation générale de votre ligue et son fonctionnement
- Comprendre ce que votre cotisation et votre ligue peut vous apporter (assurances, initiatives, ...)
- Comprendre les démarches administratives en cas de besoin ainsi que vos obligations pour en bénéficier



2. Structure

1. Objectifs
- 2. Structure**
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile



CMAS - Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques

- Présente dans plus de 100 pays et sur les 5 continents
- Permet une reconnaissance mondiale de notre brevet
- Existe depuis 1959

CMAS Belgium (anciennement **FEBRAS - FE**dération **B**elge de **R**echerches et d'**A**ctivités **S**ubaquatiques)

LIFRAS - Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Sous-marine



2. Structure

1. Objectifs
- 2. Structure**
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile



- Constituée en 1957
- Sous-division en LIFRAS et NELOS en 1978
- 300 clubs
- Rôle:
 - Promouvoir la recherche et les activités sous-marines non commerciales en Belgique
 - Représenter la LIFRAS et la NELOS sur le plan international



- Fédère les clubs de la Wallonie et Bruxelles
- Environ 150 clubs
- Rôle:
 - Assurer un enseignement qualitatif de la plongée selon les normes CMAS
 - Siéger au conseil d'administration de la CMAS Belgique

2. Structure

Qu'apporte cette affiliation à la CMAS ?

- Permet d'être reconnu partout dans le monde pour la qualité de l'enseignement prodigué
- Permet une harmonisation des brevets entre pays membres de la CMAS → équivalences
- Au niveau belge, la LIFRAS est, notamment grâce à ça, la seule ligue de plongée reconnue par l'ADEPS et la Direction générale des sports

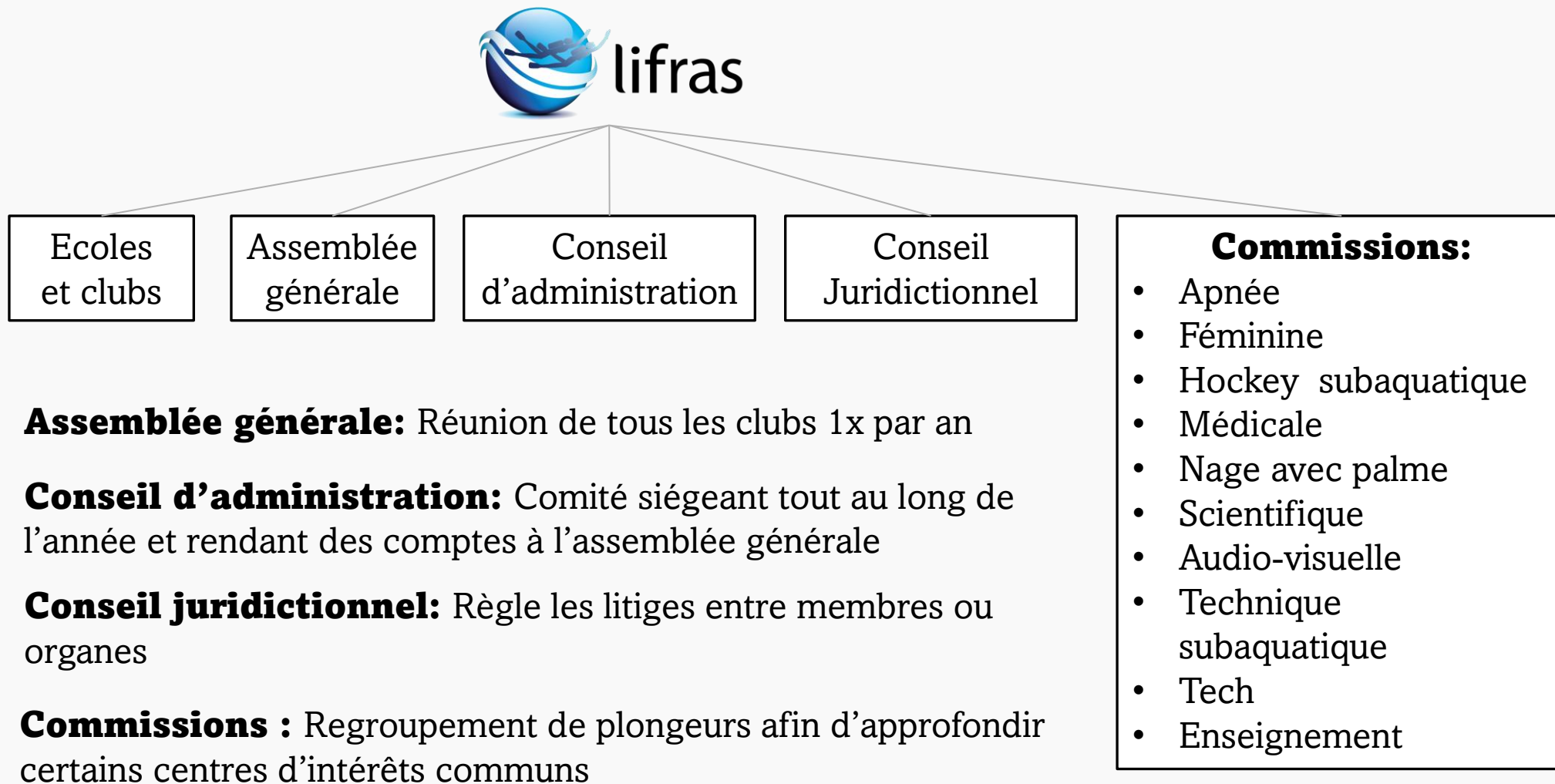
Autres fédérations non-reconnues par la CMAS dont vous auriez entendu parler:



1. Objectifs
2. **Structure**
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

2. Structure

1. Objectifs
- 2. Structure**
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile



3. Brevets et niveaux

1. Objectifs
2. Structure
- 3. Brevets et niveaux**
4. Cotisation
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

1* - Plongeur encadré

2* - Plongeur autonome

3* - Plongeur encadrant

4* - Guide de palanquée expérimenté

Assistant Moniteur

Moniteur club

Moniteur fédéral

Moniteur national

Plongeurs loisirs selon la CMAS

Plongeurs instructeurs selon la CMAS :

- Habilité à donner des cours
- Habilité à faire passer des exercices

4. Cotisation

La **cotisation** est à payer chaque année au sein de son club. Elle comprend:

- Des **assurances** couvrant la plongée et ses activités annexes
- Toutes les heures d'entraînement piscine pour l'année
- L'abonnement automatique à la revue officielle de la LIFRAS: **l'Hippocampe**. Il s'agit de l'organe de communication officiel de la ligue
- L'assurance d'être formé(e) selon des **normes reconnues internationalement** et au coût le plus démocratique possible

Chez Nérée:

- Location de matériel pour vos 5 premières plongées
- Une participation au souper annuel du club

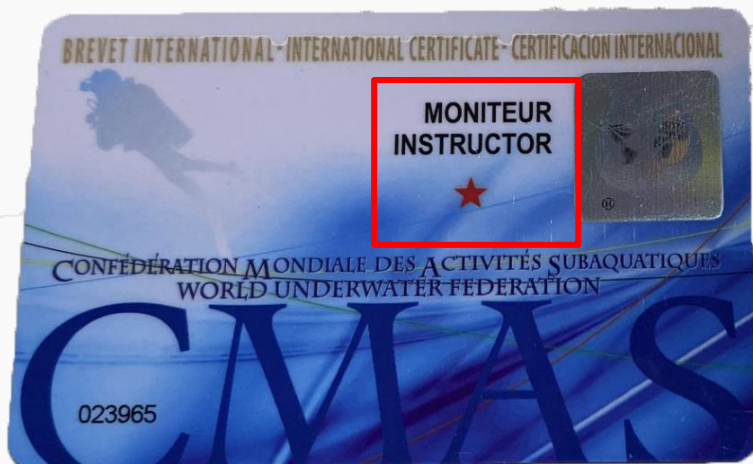


1. Objectifs
2. Structure
3. Brevets et niveaux
- 4. Cotisation**
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

5. Cotisation

1. Objectifs
2. Structure
3. Brevets et niveaux
4. **Cotisation**
5. Assurances
6. Votre 1^e étoile

- Pour pouvoir être membre et pouvoir bénéficier des assurances, il vous faut obligatoirement être en ordre de **visite médicale annuelle (VM)**
 - La VM vous couvrira jusqu'au 31/01 de l'année suivante et est à faire chez votre médecin
- Par votre cotisation vous recevez votre carte CMAS avec toutes les infos importantes:
 - Votre niveau (au recto)
 - Votre numéro CMAS Belgique
 - Votre numéro LIFRAS
 - Votre date d'expiration de VM



5. Assurances

Assurances contractées auprès de

AIG

Assurance
individuelle
en cas
d'accident

Assurance
responsabilité
civile

Assurance
rapatriement

Assurance
protection
juridique

1. Objectifs
2. Structure
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
- 5. Assurances**
6. Votre 1^e étoile

Bon à savoir :

- En cas d'accident **non-mortel** :
 - Remplir déclaration d'accident et envoi dans les **15 jours** au secrétariat LIFRAS
- En cas d'accident **mortel**:
 - Déclaration d'accident à faire parvenir dans les **48h** chez AIG et à la LIFRAS

6. Votre 1^e étoile

Vous serrez 1 étoile sous peu ! Il vous reste à:

- Satisfaire tous les exercices piscine
- Suivre tous les cours théoriques
- Réaliser 5 plongées en eaux libres avec un MC minimum pour les 3 premières puis un AM

Dès que vous serez 1 étoile vous pourrez:

- Plonger à 15m avec un 3* et à 20m avec un AM minimum

1. Objectifs
2. Structure
3. Brevets et niveaux
4. Cotisation
5. Assurances
- 6. Votre 1^e étoile**

